

fumée. D'autres sont ouvertes d'un côté, et ne sont que de mauvais hangars. Lorsque l'on en construit de cette dernière forme, on les dispose ordinairement, quatre à quatre, le côté ouvert donnant dans l'intérieur du carré, au milieu duquel on allume un feu qui sert en commun ; mais il est affreux de les habiter dans un hiver rigoureux. Plusieurs tribus Indiennes n'ont aucune résidence ; elles se transportent d'un lieu à un autre, et dans la saison de la chasse, elles forment des camps dont les huttes peuvent à peine garantir de la neige ou de la pluie. La chasse commence à la chute des feuilles, et finit à la fonte des neiges.

Dans le fort de l'hiver, les Indiens se construisent des huttes avec la neige même, lorsque la gelée l'a rendue solide, et celle qui forme le toit, est soutenue par une claie. Une telle habitation met parfaitement à l'abri du vent, et un lit de neige n'est pas désagréable. Pour accoutumer les soldats à camper de cette manière, le gouverneur de Québec envoyait régulièrement une partie des troupes passer le mois de février dans les forêts. On plaçait de jeunes officiers à la tête du détachement auquel on joignait deux ou trois personnes au fait de la construction des huttes, et sans le secours desquelles plusieurs individus auraient péri de froid. Lorsqu'on est ainsi campé, on a soin de ne dormir que les pieds tournés vers le feu.

Pour tout ustensile de ménage, les Indiens ont une ou deux chaudières de cuivre ou de fer, qu'ils se procurent par le commerce, s'ils se trouvent dans le voisinage de quelque marchand, et s'ils en s'ont éloignés, ils se contentent de